



Communiqué

Date: 11.02.2015

Compte d'Etat 2014 en léger déficit et corrections nécessaires dans le budget 2016

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats du compte d'Etat 2014 et fixé le cadre du prochain processus budgétaire. Les finances fédérales affichent pour 2014 un déficit de 124 millions de francs, alors que le budget indiquait un excédent de 121 millions. Les recettes et les dépenses se situent nettement en dessous des prévisions budgétaires. Du fait de la baisse des recettes, les perspectives se sont fortement détériorées. En vue du budget 2016 et du plan financier de la législature 2017-2019, le Conseil fédéral a décidé des mesures de correction à hauteur de 1,3 milliard de francs.

Le compte 2014 présente à la fois des recettes et des dépenses nettement inférieures au montant budgétisé (respectivement - 2,4 et - 2,1 mrd). Malgré le déficit qui en résulte, il respecte les exigences du frein à l'endettement, ce dernier autorisant un déficit conjoncturel d'environ 450 millions de francs.

En matière de **recettes**, le plus grand écart par rapport au budget est enregistré au niveau de l'impôt fédéral direct (- 2,1 mrd ou - 10,6 %). Tant l'impôt sur le revenu que l'impôt sur les bénéfices ont connu une diminution. La baisse des recettes touche également la taxe sur la valeur ajoutée (- 0,3 mrd) et le bénéfice distribué par la Banque nationale suisse (BNS) pour l'exercice 2013 (- 0,3 mrd). Seul l'impôt anticipé dépasse les prévisions (+ 0,8 mrd).

Tableau: Compte de financement 2014

Mio CHF	Compte 2013	Budget 2014	Compte 2014	Ecart p. r. au	
				B	C en %
Recettes ordinaires	65'032	66'245	63'876	-2'369	-1.8%
Dépenses ordinaires	63'700	66'124	64'000	-2'124	0.5%
Solde de financement ordinaire	1'332	121	-124	-245	
Recettes extraordinaires	1'306	-	213	213	
Dépenses extraordinaires	-	-	-	-	
Solde de financement	2'638	121	89	-32	

Du côté des **dépenses**, l'écart par rapport au budget (- 3,2 %) est supérieur à la valeur empirique (moyenne des dix dernières années: - 1,7 %). Cela s'explique par le recul des parts des cantons aux recettes de l'impôt fédéral direct (- 0,4 mrd), le rejet du fonds de financement du Gripen (- 0,3 mrd), la diminution des ressources consacrées aux programmes de recherche de l'UE (- 0,3 mrd) et la baisse des intérêts passifs (- 0,3 mrd).

Par rapport à l'exercice 2013, les recettes diminuent de 1,8 % et les dépenses enregistrent une faible croissance (+ 0,5 %). La baisse des recettes est due principalement à l'impôt fédéral direct (- 2,1 %), tandis que la taxe sur la valeur ajoutée stagne. En ce qui concerne les dépenses, les relations avec l'étranger affichent la plus forte croissance (approche de l'objectif fixé en matière d'aide publique au développement, soit 0,5 % du revenu national brut), alors que la défense nationale est en fort recul (rejet du Gripen).

Le **compte extraordinaire** présente des recettes de 213 millions de francs, dont 68 millions pour la vente d'actions Swisscom et 145 millions provenant de la confiscation par la FINMA de gains de différentes banques (infractions à la législation suisse des marchés financiers). En tenant compte des recettes extraordinaires, on obtient un excédent de financement de 89 millions.

Malgré le faible excédent de financement, la **dette brute** a diminué de 2,8 milliards en 2014 pour s'établir à 108,8 milliards de francs, en raison de la réduction des liquidités.

Evaluation de la situation budgétaire

En outre, le Conseil fédéral a fixé aujourd'hui le cadre applicable à l'élaboration des nouveaux budget et plan financier, en se fondant sur le plan financier 2016-2018 du 20 août 2014. Celui-ci a été mis à jour sur la base des nouvelles informations disponibles, à savoir les résultats du compte 2014, les prévisions macroéconomiques de décembre dernier et les nouvelles décisions prises par le Parlement et le Conseil fédéral. Cependant, la situation actuelle est marquée par une grande incertitude due aux conséquences négatives que devrait entraîner la suppression par la BNS du taux plancher du franc par rapport à l'euro. Le Conseil fédéral devra donc analyser à nouveau la situation en juin 2015, dans le cadre de la prochaine évaluation de la situation budgétaire, en s'appuyant sur les demandes budgétaires des départements et les paramètres macroéconomiques actualisés.

Le plan financier 2016-2018 prévoyait encore des excédents structurels en forte croissance. Depuis lors, les **perspectives budgétaires se sont considérablement détériorées**, au point de déboucher sur des déficits structurels (env. - 1,3 mrd en 2016 et en 2017) découlant principalement de la correction de l'impôt fédéral direct et de la taxe sur la valeur ajoutée. Les recettes de ces deux impôts sont plus basses que prévu en raison des résultats étonnamment faibles du compte 2014. Par ailleurs, les recettes de l'impôt fédéral direct connaîtront probablement à l'avenir une croissance moins vigoureuse que prévu auparavant.

Le Conseil fédéral a **décidé des mesures** de correction afin non seulement de respecter les exigences du frein à l'endettement dans le budget 2016, mais aussi de ménager à moyen terme une marge de manœuvre suffisante pour la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Ces mesures viseront en priorité à freiner fortement la croissance des dépenses. Ainsi, les dépenses qui ont bénéficié ces dernières années d'un renchérissement particulièrement faible devront être réduites de 3 % par rapport au plan financier 2016-2018. En outre, les charges de personnel devront être stabilisées au niveau prévu par le budget 2015 et les charges de conseil devront être diminuées par rapport à ce même budget. Par ailleurs, l'apport au fonds d'infrastructure, qui dispose d'importantes liquidités, devra être réduit par rapport à la planification actuelle.

Compte tenu des mesures proposées, le budget 2016 prévoira encore une **hausse des dépenses d'environ 1 %** par rapport à l'exercice en cours. Les dépenses affichant la plus forte progression sont celles qui sont consacrées au transport, à la défense nationale, à la formation et à la recherche ainsi qu'à la prévoyance sociale. Grâce à toutes ces mesures de correction, le budget 2016 respectera de justesse les exigences du frein à l'endettement.

Communiqué

Renseignements:

Serge Gaillard, directeur de l'Administration fédérale
des finances AFF
+41 58 462 260 05, serge.gaillard@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Aperçu des principales évolutions en matière de recettes et de dépenses en 2014
- Graphiques relatifs aux résultats du compte 2014 et à l'évaluation de la situation budgétaire